

Une nouvelle loi de réglementation de l'habitat social en préparation ?

L'HABITAT SOCIAL, PLUS QU'UN LOGEMENT



Un article du Parisien du 29 janvier

de deux rapports (de Mrs Thierry Repentin et Mickael Nogal) un projet de loi devrait voir le jour en 2022 portant sur la remise à plat de la politique de construction et d'attribution de l'habitat social.

2021 nous apprend que, sur la base

Nos gouvernements ont peut-être enfin pris conscience de la pénurie de logements et de la baisse des constructions entreprises ces deux dernières années ?

Mais en réalité, les solutions avancées manquent vraiment d'originalité !

Il semble que l'on conserve la même orientation, poursuivre la loi SRU (production de logements sociaux) en la prolongeant plusieurs années et en augmentant les pénalités à l'encontre des municipalités récalcitrantes...Le bilan de cette loi n'a jamais été tiré et elle n'a d'aucune manière contribué à rattraper le retard énorme de constructions de logements sociaux.

Une idée nouvelle apparait : réserver le logement social à certaines catégories de familles.

Thierry Repentin, grand spécialiste des questions du logement social, croit nécessaire de préciser « *Ces HLM abritent et doivent continuer d'abriter les personnes que l'on a applaudi lors du dernier confinement chaque soir. Des infirmiers, du personnel hospitalier, des gardiens, des caissiers, tous ceux qui sont en première ligne dans le combat contre la Covid- 19* »

Certes, ces personnes doivent pouvoir être loger en HLM mais les autres travailleurs, ceux qui ont des petits salaires, ceux qui ont perdu leur emploi, ne sont-ils pas eux aussi prioritaires ? Va-t-on désormais établir des priorités pour certains corps de métiers ? Qui va faire le tri entre ceux qui étaient en première ligne contre la « Covid-19 » et les autres familles ?

Cette idée est en complète opposition avec l'universalisme, principes fondateurs du réseau Hlm ; chaque famille en fonction de ses ressources doit pouvoir accéder à ce type de logement.

Pour cela, il faut « *simplifier la liste des publics prioritaires afin de pouvoir faciliter l'accès au logement des travailleurs essentiels à la nation* » Qui va définir les travailleurs essentiels à la nation et les autres ? Cela nous rappelle la malencontreuse distinction entre les commerces essentiels et les autres ? Nouvelle manière d'aménager la pénurie...

Au lieu d'un véritable engagement de l'Etat pour construire le nombre de logements nécessaire à la majorité de la population travailleuse du pays, on fait encore appel au privé : pour que le secteur privé accepte de loger des familles modestes en contrepartie d'exonération fiscale. Mais le privé loge déjà et souvent dans des conditions indécentes et avec des loyers beaucoup plus chers, un grand nombre de familles qui attendent une attribution de logement social.

Dans ce domaine comme dans celui des hôpitaux et de la santé, il faut en revenir à de véritables politiques de services publics !